

COMMUNE DE SAINT-FORGEUX
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2019

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 15

Date de convocation : 21/06/2019

Date d'affichage : 21/06/2019

L'AN DEUX MIL DIX NEUF le VINGT HUIT JUIN à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mr Gilles DUBESSY**, Maire.

Etaient présents : MM. Gilles DUBESSY, Mme Chantal DUJARDIN-REY, M. Daniel CHAUD, Mme Christelle LAFFAY, M. Dominique DEVOS, Mme Christine CHAVEROT, M. Gilles PUIPIER, Mme Françoise GAGNIERE, M. Thierry BOST, Mme Isabelle GIRARDET, Mme Delphine RAMPON.

Absents excusés : M. Julien BOLVY donne pouvoir à Monsieur Dominique DEVOS, Mme Martine MAGAT donne pouvoir à Mme Christine CHAVEROT, M. Fabrice DUREL donne pouvoir à M. Daniel CHAUD, M. Gilles DURDILLY donne pouvoir à M. Gilles DUBESSY.

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles PUIPIER

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 28 JUIN 2019

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu du 6 juin 2019, le Conseil Municipal approuve le compte rendu du 6 juin 2019.

1) Acquisition Foncière des parcelles AB 309 et AB 310 appartenant aux consort POUGET/GANDOLIERE

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 6 juin 2019 une négociation d'acquisition était en cours pour la parcelle AB 309 d'une surface de 637 m² et la parcelle AB 310 d'une surface de 138 m² et appartenant aux consorts POUGET-GANDOLIERE.

Le service des domaines, dans un avis du 23 mai 2019, a estimé la valeur des parcelles AB 309 et AB 310 à 50 000 €. Après négociation avec les consorts POUGET/GANDOLIERE nous avons convenu d'un prix d'achat à 85 000 €.

Aussi, il propose au Conseil de se rendre acquéreur de ces parcelles au prix négocié soit 85 000 €.

Monsieur le Maire précise que l'opportunité de cette acquisition permettrait la création d'un parking.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

2) Subvention exceptionnelle pour l'amicale sportive de Football de Saint-Forgeux.

Monsieur le Maire informe de la demande de subvention exceptionnelle pour financer le stage d'été 2019 organisé par l'amicale sportive de Football de Saint-Forgeux pour les enfants du club de Saint-Forgeux.

Monsieur le Maire propose un montant de 420 €.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

TOUR DE TABLE :

Madame Chantal DUJARDIN-REY :

Informe de la réunion du Conseil d'école et indique les remerciements pour les différents travaux qui ont été réalisés à l'école Jean de la Fontaine. Remerciement aussi pour la prise en charge financière par la commune de l'intervenant musique. Nous avons reçu une demande de l'école Jean de la Fontaine pour un financement d'une classe découverte pour la classe de CM qui partira 5 jours et pour la classe de maternelle qui partira 2 jours. Il est demandé pour l'année scolaire 2019-2020 si la commune peut prendre en charge les frais d'une intervenante en danse.

Madame Christelle LAFFAY :

Indique qu'il serait bien que la subvention exceptionnelle soit attribuée chaque année à une association différente. L'association quant à elle devra en faire la demande.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20H30